|  |
| --- |
| Année scolaire 2021-2022 Démarche d’admission Classe spécialisée à l’école Madeleine-Bergeron MANDAT RÉGIONAL  |



Services éducatifs des jeunes

Nature du service :

Enseignement adapté pour les élèves qui présentent une déficience motrice ou organique sévère.

Conditions particulières d’admission :

* L’élève doit être âgé entre 4 et 21 ans, au 30 septembre de l’année scolaire où il s’inscrit;
* L’élève présente une déficience motrice ou organique grave avec ou sans autre déficience associée, cependant le besoin prioritaire doit être en lien avec la déficience motrice ou organique.
* Élève inscrit à l’Institut de réadaptation physique de Québec (IRDPQ) avec besoin quotidien en réadaptation.

École d’accueil :

École Madeleine-Bergeron, Centre de services scolaire des Découvreurs.

Contenu du dossier à soumettre au comité d’admission

* Document de référence pour l’admission dans une école à mandat régional;
* Le formulaire d’autorisation de transmission de dossier et la demande d’admission signés par les parents et, s’il y a lieu, par l’élève lui-même;
* Les coordonnées de l’élève et de ses parents; o Le dossier professionnel et médical de l’élève, soit :
	+ en psychologie : le rapport de son évaluation intellectuelle et de l’évaluation de ses comportements adaptatifs;
	+ en orthophonie : le rapport de son évaluation orthophonique et un rapport d’évolution, le cas échéant;
	+ les rapports médicaux et de réadaptation pertinents;
	+ tout autre rapport pertinent; o Le bilan scolaire de l’élève : cheminement scolaire, bulletins, services offerts, rapport de l’orthopédagogue, s’il y a lieu;
* Le plan d’intervention de l’élève.

Personne responsable du Centre de services scolaire des Découvreurs:

o Julie Boulanger, directrice de l’école Madeleine-Bergeron via l’adresse courriel suivante : **julie.boulanger@csdecou.qc.ca**

Rappel de l’échéancier :

 o Acheminer le dossier complet de l’élève aux Services éducatifs des jeunes au plus tard le

 17 mars 2021.